

Foix, le mardi 25 juin 2019

Salon international de l'Agriculture 2020 : le Département lance l'appel à candidature à destination des producteurs ariégeois

Dans la logique de la valorisation des savoir-faire ariégeois et de la promotion du territoire, le Département de l'Ariège a choisi de renouveler en 2020 sa participation au Salon International de l'Agriculture de Paris. Il s'agira cette fois encore d'investir une manifestation d'envergure, susceptible d'accroître la notoriété du territoire ariégeois à l'échelle nationale, notamment grâce à ses richesses gastronomiques.

L'Ariège s'exposera une nouvelle fois sous la forme d'une « place de village », où dégustations, ventes, animations, démonstrations et opérations de relations publiques rythmeront les neuf jours de salon.

Pour sélectionner les producteurs et artisans qui présenteront leurs produits sur cet espace, le Conseil Départemental lance un appel à candidature qui sera publié à compter du **lundi 1^{er} juillet**.

Il s'adresse à tous les producteurs et/ou transformateurs du département, qui travaillent les produits issus de l'agriculture et/ou de savoir-faire locaux. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 30 août 2019, à 17 heures**.

L'ensemble des documents et le règlement complet de cet appel à projets seront disponibles dès le 1^{er} juillet sur le portail internet du Département : www.ariège.fr.



La place de village ariégeoise au Salon de l'Agriculture 2019

© Photo Faust Favart